

# NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional La Réunion compte :

- 22 associations
- 2 représentants de l'État



**Légende**

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État

## La Réunion

- Afémar (Saint-Pierre)
- Amafar-EPE (Saint-Denis)
- ARCV (Ste Clotilde)
- AREP (Saint-Pierre)
- Ass. Fée Mazine (Saint-Pierre)
- Ass. Kle de Sol (La Riviere)
- Ass. Lerka (Saint-Denis)
- Ass. Regards (Bois de Nefles Saint Paul)
- Ass. Sciences Réunion (Ste Clotilde)
- Ass. Zargano (La Montagne)
- Céméa (Ste Clotilde)
- Crajep (Saint-Denis)
- CRIJ (Saint-Denis)
- Féd. Dép. Familles Rurales (Ste Clotilde)
- Les Bambous (St Benoit)
- Les Petits débrouillards (Saint-Denis)
- Ligue de l'enseignement (St Clotilde)
- Maison des Ass. Saint-Benoit
- MJC de St Benoit (St Benoit)
- MJC du Tampon (Le Tampon)
- Mouvement associatif (Saint-Denis)
- Nouvelle République des jeunes de la Plaine (Plaine des Palmistes)
- UDAF (Sainte-Marie)
- Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (Saint-Denis)
- DJSCS (Saint-Denis)



# LE FONJEP À LA RÉUNION

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

## → ÉDITO

Le comité du Fonjep de la Réunion a été installé lors de l'assemblée générale du 3 mai 2017 au cours de laquelle Jean-Michel BANOS a été élu délégué régional. Piérique RIVIÈRE, président de la fédération départementale des Familles Rurales de la Réunion a succédé au poste de délégué régional pour la Réunion en juin 2018, Yolaine BOUTILLON a été désignée suppléante en septembre 2018.

Les premières concertations entre la DJSCS, le CRAJEP et le Comité régional Fonjep ont permis de poser déjà quelques axes d'intervention à partager avec l'ensemble

des acteurs locaux pouvant contribuer au développement des associations et à la promotion de l'éducation populaire à La Réunion.

À l'issue des travaux de réflexions pour la feuille de route 2019/2020, nous avons retenu en premier lieu la solidarité internationale.

En sa qualité d'acteur et d'interlocuteur privilégié du secteur associatif, le Fonjep gère en effet plusieurs dispositifs visant à l'inclusion professionnelle et à l'ouverture sociale et culturelle, notamment du public jeune : Jeunesse/Solidarité internationale (JSI), Ville vie vacances /Solidarité internationale (VVV/SI).

Début mars 2019, le service « Solidarité internationale » du

Fonjep national est intervenu à la Réunion afin de sensibiliser et d'échanger avec les acteurs de l'île.

Les autres thématiques vont donner lieu aux travaux en 2019.

## Notre thème de travail prioritaire :

- Modèles socio-économiques
- Visibilité de l'éducation populaire Engagement
- Mobilité locale, nationale et internationale

# LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional La Réunion, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques<sup>1</sup> et à la charte de cogestion

du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

## 43 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **43 à La Réunion**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois<sup>1</sup>.

### Postes Fonjep ?

Des aides pour soutenir



un projet



**7 000 à 8 000 € d'aide**  
Pendant 3 ans  
Renouvelable 2 fois



**Dans 3 domaines d'action :**

- Jeunesse et éducation populaire
- Cohésion sociale
- Politique de la ville



Pour **soutenir un projet** qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié



Attribution des postes par l'État via les services déconcentrés  
Concertation entre État, associations et collectivités au sein des comités régionaux du Fonjep

### Nouveautés 2019

**+ 760 postes Fonjep** sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

## Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

Au plan national, cela s'est traduit en 2018 par :

- **136 projets de jeunes** 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- **1691 volontaires** de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger dont **6 de La Réunion**
- **45 poste Fonjep** d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI).



## Modèles socio-économiques

Outiller la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche.

**En tout, 45 associations participent à ces expérimentations.**

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.



Ces 43 postes ont été financés grâce à :

→ **307 455 €**  
de subventions de l'État

1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers